



ANNEXE RELATIVE AUX SERVICES CLOUD VMWARE

Dernière mise à jour : 16 juin 2022

Cette Annexe aux Conditions Générales relative aux Services Cloud s'applique si le Client achète des Services Cloud.

1. SERVICES CLOUD.

1.1. Le Client peut utiliser un Service Cloud pendant la Durée d'abonnement conformément au Contrat et au Guide des Services Cloud. VMware fournira le Service Cloud conformément au Contrat de Niveau de Service.

1.2. Si le Service Cloud inclut un droit sur le Progiciel, ce Progiciel est régi par l'Annexe relative au Progiciel.

2. UTILISATION ACCEPTABLE.

2.1. Le Client ne doit pas utiliser le Service Cloud : (a) d'une manière interdite par la loi ou qui entraînerait une infraction à la loi ; (b) pour enfreindre les droits de tiers ; (c) pour tenter d'obtenir un accès non autorisé à des services, appareils, données, comptes ou réseaux quels qu'ils soient, d'en tester la vulnérabilité ou d'en perturber le fonctionnement ; (d) pour distribuer du courrier indésirable ou des logiciels malveillants ; (e) d'une façon qui pourrait porter atteinte à l'utilisation du Service ou interférer avec celle-ci ; (f) d'une façon destinée à contourner les limitations techniques, le calcul des coûts récurrents ou les limites d'utilisation du Service ; ou (g) pour des Activités à haut risque.

2.2. Le Client ne peut charger aucun contenu : (a) qui peut créer un risque de dommage à une personne ou à un bien ; (b) qui peut constituer, ou contribuer à, un crime ou un délit ; (c) est illégal, illicite, nuisible, pornographique, diffamatoire, qui transgresse ou qui porte atteinte à la vie privée personnelle ou à des droits de publicité ; (d) que le Client n'a pas le droit de charger ; (e) qui contient des informations régies par l'HIPAA (à moins que le Client n'ait signé un accord de partenariat avec VMware) ; (f) qui nécessite une licence d'exportation ou fait l'objet de restrictions en vertu des lois applicables sur le contrôle des exportations ; (g) qui doit être classifié ou répertorié sur la liste des munitions des États-Unis ou sur une liste semblable publiée pour la juridiction dans laquelle le centre de données applicable se situe ; (h) qui contient des données concernées par la Réglementation américaine sur le trafic d'armes au niveau international (ITAR) ; ou (i) qui est autrement interdit dans le cadre du contrat.

3. MESURES DE SÉCURITÉ.

3.1. VMware doit mettre en œuvre et garder opérationnelles des mesures de sécurité techniques et d'entreprise appropriées destinées à protéger la confidentialité, l'intégrité et la sécurité du Contenu du Client. VMware ne doit pas accéder au Contenu du Client ni le divulguer, sauf dans la mesure nécessaire pour fournir le Service Cloud, comme cela est décrit dans les Avis spécifiques à l'offre ou dans l'article 9.4 des Conditions Générales (Divulgations Requises). Le chargement du Contenu du Client vers le Service Cloud ne constitue pas une divulgation du Contenu du Client à VMware.

3.2. Le Client doit : (a) prendre les mesures appropriées pour protéger le Contenu du Client ; (b) fournir tous les avis requis aux, et obtenir tous les consentements exigés par la loi des, Utilisateurs du Client ; (c) informer VMware dès que possible si le Client pense que son compte a été compromis ; et (d) coopérer de façon raisonnable avec VMware pour résoudre les problèmes se rapportant à l'utilisation du Service Cloud par le Client. Il incombe au Client de s'assurer que le Service Cloud est adapté à l'usage que le Client prévoit d'en faire. Le Client est responsable de toute utilisation de l'Offre de service qui se produit sous ses Identifiants de connexion.

4. MODIFICATIONS ET FIN DE LA DISPONIBILITÉ.

4.1. VMware pourra apporter des modifications commercialement raisonnables au Service Cloud, au Guide des Services Cloud ou au Contrat de Niveau de Service. Toute modification prendra effet à la date de publication.

4.2. Si VMware effectue une modification ayant un effet important et préjudiciable sur l'utilisation d'un Service Cloud par le Client, VMware devra en informer le Client avant la date d'entrée en vigueur de la modification. Le Client disposera de 30 jours après la date de cette notification pour résilier son droit au Service Cloud. Le Client peut résilier son droit au Service Cloud prévu dans cet article 4.2 en fournissant à VMware un avis indiquant la date de résiliation effective. Avant de mettre fin à la disponibilité d'un Service Cloud, VMware devra le signaler par écrit au moins six mois à l'avance.

- 4.3. Le Client est responsable de tous les frais encourus avant la date de résiliation effective ou avant la fin de la disponibilité du Service Cloud. VMware remboursera tous les frais prépayés, au prorata sur la base de la date de résiliation ou de la fin de disponibilité effective.
5. **DEMANDES DE SUPPORT.** VMware fournira des Services de Support pour les Services Cloud conformément aux politiques de support disponibles sur www.vmware.com/fr/support/policies.html. VMware pourra demander un accès limité à l'instance du Service Cloud du Client afin de répondre aux demandes de support du Client.
6. **SUPPRESSION DES DONNÉES.** La suppression du Contenu du Client à l'expiration ou à la résiliation du droit du Client sur le Service Cloud interviendra comme spécifié dans le Guide des Services Cloud. Il incombe au Client de s'assurer qu'il dispose de toutes les copies requises du Contenu du Client avant l'expiration ou la résiliation.

7. DÉFINITIONS

L'expression **Activités à haut risque** désigne les charges de travail ou applications relatives à des activités dont l'échec pourrait entraîner un préjudice corporel, un décès ou des dommages à l'environnement, y compris au contrôle d'aéronefs ou d'autres modes de transport de masse, à des installations nucléaires ou chimiques, à des équipements de survie, à des équipements médicaux implantables, à des véhicules motorisés, à des systèmes d'armement ou à d'autres scénarios semblables.

HIPAA est l'acronyme de United States Health Insurance Portability and Accountability Act, la Loi de Responsabilité et de portabilité de l'assurance santé des États-Unis de 1996, telle que modifiée et complétée, et les réglementations découlant de cette loi.